

Vacances Musicales Été 2018

MEYRAS (Ardèche)



Stage cordes et vents - 10/14 ans

Réf: 098 030 001



Adresse du centre :

Séjour vacances musicales fnacem
Centre « Les Portes de l'Ardèche »
Route N102
07380 MEYRAS

Cadre de vie : Au cœur du parc régional des monts d'Ardèche, à proximité des gorges de l'Ardèche, de la grotte ornée du Pont d'Arc et des Cévennes ardéchoises, Meyras, village de caractère, domine les vallées de l'Ardèche et de la Fonteaullière.

Le centre de vacances « Les portes de l'Ardèche » est confortable, situé dans un parc ombragé de 2 ha. Chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Salles d'activités, bibliothèque. Accès sur une plage privée aménagée de l'Ardèche.

Venir en voiture : Autouroute A7 sortie Loriol ou Montélimar puis direction Aubenas et Le Puy (RN 102). Autoroute A75 sortie Lempdes puis direction Le Puy et Aubenas (RN 102).

Voyage Départ/Retour si vous avez choisi un départ collectif ou une arrivée sur place, vous pourrez télécharger, sur votre espace client, au moins une semaine avant le départ une convocation vous indiquant l'ensemble des éléments liés au transport.

Si vous avez choisi d'accompagner votre enfant au centre vous serez attendus.

Le premier jour : entre 15 h et 16 h (premier repas fourni : dîner)

Le dernier jour : entre 14 h et 15 h (dernier repas fourni : déjeuner)

Nos réalisations proposent aux jeunes des vacances de qualité dans un climat de sécurité physique et affective.

Elles leur permettent de découvrir des activités culturelles ou de partager leur passion de la musique dans un contexte de vie collective qui respecte l'intimité et favorise l'autonomie de chacun.

Elles sont placées sous la double responsabilité d'une direction générale et d'une direction artistique.

Tous nos séjours sont mixtes, et encadrés par des animateurs musiciens ou spécialistes de l'activité proposée.

Organisation du séjour : Un séjour « musique et théâtre », « musique et danse », des stages guitare, basse, batterie, chant sont organisés au val d'Oule en parallèle du stage orchestre. Il est prévu des activités musicales et de loisirs communs.

Ce stage s'adresse à de jeunes instrumentistes de niveau minimum fin de 1er cycle (à partir de 4 ans de pratique) : violon, alto, violoncelle, bois et cuivres. Il a pour objectif principal la pratique collective en orchestre et ensembles instrumentaux.

Loisirs

Rando-nature, grands jeux, pétanque, baignade en piscine ou plan d'eau.

Effectif : 10 à 15 participants de 10 à 14 ans, répartis en groupes d'âge.

Programme musical proposé à raison de 3 h par jour

- Atelier d'orchestre en partiel et en tutti.
- Atelier de musique de chambre.
- Atelier personnalisé de technique instrumentale, en fonction des besoins.
- Découverte de répertoires.
- Possibilité de participer à un atelier théâtre (1 j./jour).
- Chant Choral.

Vincent Savoret, direction, professeur (CA) d'enseignement artistique, chef d'orchestre et compositeur.

Loisirs : grands jeux, baignade en rivière.

Vacances musicales et artistiques – Vacances pour tous

Adresse postale : 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20 - Tél. 01 43 58 98 50 – Fax : 01 43 58 97 07

E-mail : fnacem@laligue.org - site Internet : <http://www.vacances-pour-tous.org>

Agréments : agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative - CGOL - Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours IM075100379 - Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi : agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04. - Reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930. Concession de service public du ministère de l'Éducation nationale par décret du 8 janvier 1985 - Membre actif : UNAT - WYSE-TC - OITS - Membre associé d'Atout France - TVA : FR 06 775 666 415 - Siret : 775 666 415 00010 - NAF : 9499 Z. Garantie financière : UNAT Paris. Responsabilité civile : APAC Paris.



Renseignements pratiques

1. Vie collective

La colonie de vacances reste pour nous une expérience privilégiée de vie collective permettant l'apprentissage du respect des autres et de leur différence.

Les enfants s'engagent à participer aux activités proposées et à respecter les consignes formulées par l'équipe d'animation.

Nos équipes pédagogiques (directeur, adjoint musical, animateurs) sont recrutées soigneusement et font l'objet d'une évaluation constante. Nos animateurs, qui répondent aux exigences des normes d'encadrement exigées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (soit au minimum 1 animateur pour 12 participants, dont 80 % diplômés BAFA ou en cours de formation), sont par ailleurs des jeunes musiciens et artistes amateurs (pour la plupart de niveau fin d'étude de conservatoire) ou en cours de professionnalisation.

L'équipe a pour mission d'assurer la sécurité de tous, un bon équilibre et une bonne hygiène de vie, le respect des rythmes de vie de chacun (lever et coucher échelonnés notamment) en ménageant des temps de liberté.

2. Courrier

Nous veillerons à ce que vos enfants vous écrivent au moins une fois par semaine.

En retour, ils espèrent recevoir autant de nouvelles. Pensez à leur fournir des enveloppes timbrées qui faciliteront la correspondance.

3. Téléphone

Il est possible d'appeler son enfant sur place (ou d'être appelé par lui ; auquel cas à ses frais et seulement depuis une cabine ou un point phone ; peu de centres en sont équipés).

Nous vous demandons cependant de limiter vos appels au strict nécessaire. En effet, les directeurs de centres de vacances assurent eux-mêmes leur secrétariat, mais doivent en priorité consacrer leur temps à l'organisation et au contrôle des activités et de la vie quotidienne. Ils ne peuvent donc tenir "un standard téléphonique". De plus, en raison des activités et de l'étendue du centre, nous ne pourrions pas systématiquement mettre les parents en communication avec leur enfant.

Messagerie vocale : pour avoir des nouvelles du séjour de votre enfant, veuillez composer le 08 92 16 04 18 puis le code 90 81.

4. Argent de poche

Il est de tradition de donner de l'argent de poche aux enfants : cela leur permet d'apprendre à gérer pour les plus jeunes, de préserver une indispensable autonomie pour les plus grands.

Il est vivement recommandé de déposer son argent au bureau du directeur car la direction du centre ne peut, en aucune façon, répondre de l'argent que le participant pourrait conserver par-devers lui et décline à l'avance toute responsabilité en cas de disparition.

5. Soins médicaux

Vous recevrez une fiche sanitaire de liaison que vous devrez remplir avec soin et remettre au directeur du séjour ou au responsable du convoyage au départ.

Cette fiche sanitaire sera remise au directeur du centre puis confiée à l'assistant sanitaire chargé du suivi de l'état de santé de votre enfant.

Dans l'intérêt de votre enfant, veuillez noter les dates de vaccinations obligatoires et leurs rappels, la mention des antécédents pathologiques ainsi que les traitements éventuels en cours (merci de nous fournir en ce cas une prescription médicale et les médicaments en nombre suffisant pour la durée du séjour).

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler le montant des frais médicaux sur place. Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre règlement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

6. Assurance

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. **En conséquence, vacances musicales fnacem décline toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.**

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

7. Objets de valeur

Nous déconseillons la présence de tout objet de valeur (baladeur, bijoux, téléphone mobile, etc). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

8. Informations complémentaires

Un guide pratique vous sera remis dans le carnet de voyage. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

8. Fiche d'appréciation

Dans un souci de l'amélioration constante de nos réalisations, les appréciations de nos participants nous sont précieuses. C'est pourquoi nous vous remercions par avance de bien vouloir retourner la fiche d'appréciation, fournie dans le carnet de voyage, au bureau qualité dès la fin du séjour de votre enfant.

9. Instruments de musique

Nous vous rappelons que les instruments ne sont pas fournis hormis le matériel instrumental pour l'initiation musicale et les pianos.

Les instrumentistes se muniront donc de leur instrument et de leur pupitre (marqué à leur nom).

Pour les cordes, n'oubliez pas un jeu de cordes de rechange et de la colophane, pour les instruments à anches, quelques anches de rechange et pour les cuivres, une burette d'huile. Nous apporterons le plus grand soin aux instruments (pièce adaptée pour leur rangement).

Nous souhaitons à vos enfants un excellent séjour.

Questionnaire à compléter et à retourner dès réception de votre confirmation d'inscription :

>>> vacances musicales et artistiques - Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20



Participant >	NOM :		Prénom :	
Tél :		E-mail :		
Séjour choisi :	MEYRAS - Stage cordes et vents		Référence :	98 030 001
Dates :	du	au		

Pratiques musicales

Ce questionnaire est destiné à notre équipe d'animation, afin de préparer au mieux ton séjour

INSTRUMENT

Instrument(s) pratiqué(s) ? Depuis combien de temps ?				
Pratique en orchestre ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Pratique en groupe ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Dernières partitions étudiées ou derniers morceaux joués ?				
Etudes ou mode d'apprentissage	Ecole de musique	Conservatoire	Autre	>

CHANT

Pratique du chant choral ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Pratique du chant accompagné ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Dernières partitions étudiées ou derniers chants travaillés ?				
Etudes ou mode d'apprentissage	Ecole de musique	Conservatoire	Autre	>

SOLFEGE

Sais-tu lire une partition ? Une tablature ?	OUI	NON	Si OUI, préciser :	
Peux-tu lire les notes en tenant compte du rythme ?	OUI	NON		
Connais-tu les accords (guitares, claviers) ?	OUI	NON	Si OUI, préciser :	
Nombre d'années de pratique ou niveau ?				
Etudes ou mode d'apprentissage	Ecole de musique	Conservatoire	Autre	>

Pratiques artistiques

DANSE

Pratique régulière de la danse ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Quel style de danse ?				
Expérience antérieure				
Etudes ou mode d'apprentissage	Ecole de danse	Conservatoire	Autre	>

THEATRE

Pratique régulière de l'expression théâtrale ? Si OUI : depuis combien de temps ?	OUI	NON		
Quelle(s) forme(s) d'expression théâtrale ?				
Expérience antérieure : dernières pièces / rôles				
Etudes ou mode d'apprentissage	Club de théâtre	Conservatoire	Autre	>

Merci d'utiliser le verso de ce questionnaire pour nous faire part de tes attentes.